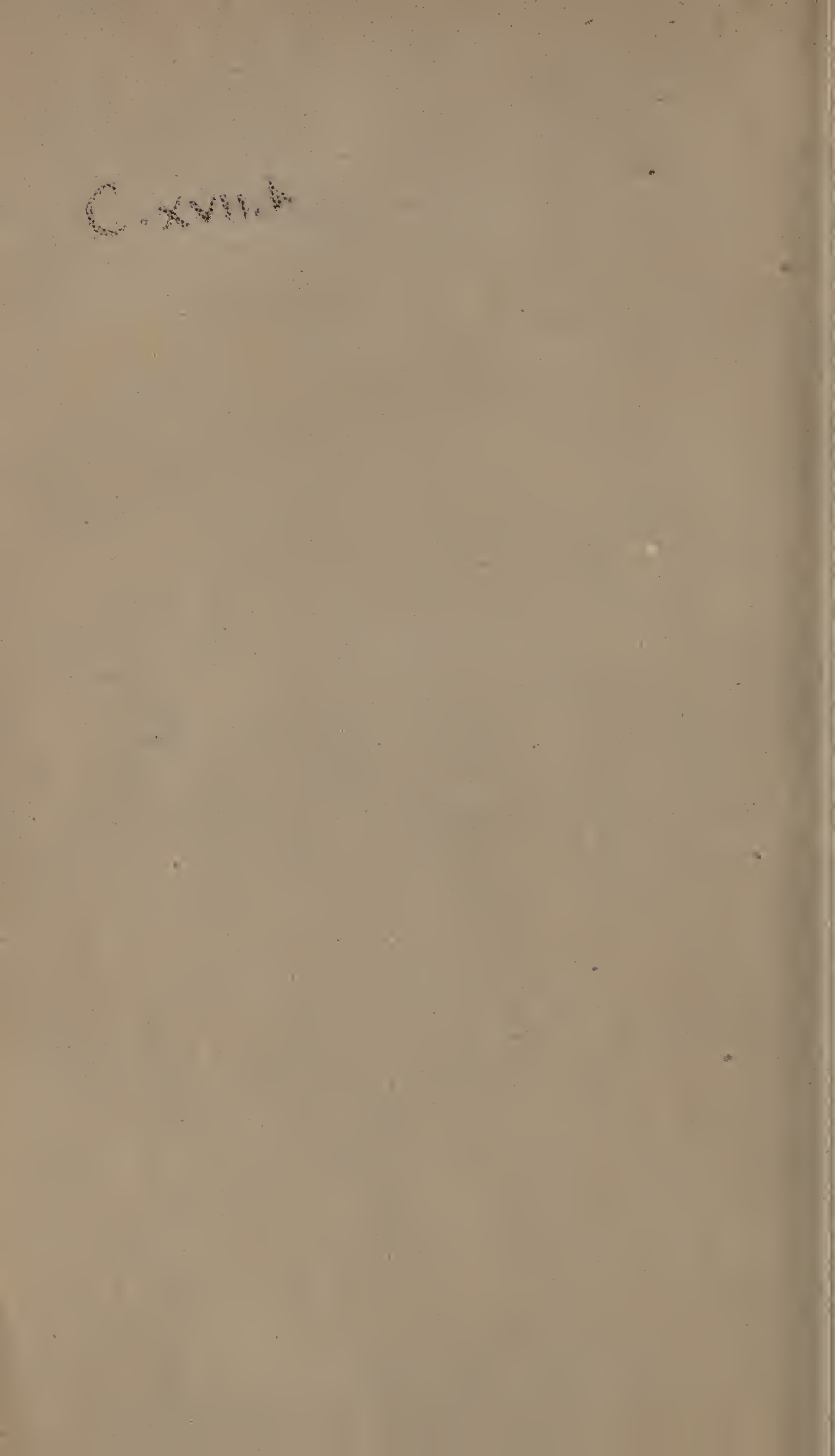

C. xvii. b

Extrait d'une observation d'empoisonnement par le vert-de-gris, dans laquelle le charbon de terre est présenté comme antidote; par M. Martin SAUREL, *médecin à Tournon (Puy-de-Dôme.)*

(Séance du 2 novembre 1819.)

Charbon de bois.

Un chaufournier, après avoir mangé à son dîner des petits pois qui avaient séjourné dans une casserolle de cuivre, eut de violentes douleurs dans l'estomac et le bas-ventre, avec vomissemens répétés, déjections alvines fréquentes, suivies de ténesme. A dix heures du soir on avait déjà fait prendre au malade force lait coupé avec l'huile d'olives: ce mélange indigeste et fatigant, même pour un estomac sain, ne manqua pas d'augmenter les vomissemens et les autres accidens.

Cependant M. SAUREL, étant arrivé, administra de l'eau tiède, des mucilagineux,

du lait et de l'huile, etc., etc. Mais les vomissemens, les convulsions continuèrent avec violence, et c'est alors qu'il se résolut à donner un mélange d'eau sucrée et de blanc d'œuf, dans lequel on délaya de la poudre de charbon de bois.

Charbon de bois.

Bientôt les vomissemens cessèrent, et une seconde dose enleva la douleur épigastrique. Le malade s'endormit profondément, pour s'éveiller bien guéri.

Note du rédacteur. Voyez au *tome* 52, *p.* 363, les observations de M. BERTRAND, de Pont-du-Château, sur l'usage avantageux de la poudre de charbon de bois dans des cas d'empoisonnement par le vert-de-gris. Ce sont ces observations qui ont paru démonstratives à M. SAUREL, et l'ont déterminé à en agir comme il l'a fait, dans le cas dont il a adressé l'histoire à la Société de médecine.

Rapport de M. CHANTOURELLE, *au nom d'une commission, sur l'observation précédente.*

(Séance du 4 janvier 1820).

C'est une des fatalités attachées à la condition de l'espèce humaine, de lui faire ren-

Charbon de bois.

contrer les douleurs et la mort, là où elle cherchait des plaisirs et l'entretien de sa vie. Aussi devons-nous une grande reconnaissance à ceux qui, par de pénibles recherches, ou par des expériences, souvent dangereuses pour eux-mêmes, n'ont pas craint de décéler les nombreux ennemis qui peuvent être cachés dans nos alimens, dans nos boissons, ou dans les objets qui nous environnent.

Notre reconnaissance sera encore augmentée, quand le but vers lequel tendront leurs efforts, sera de nous montrer comment nous pouvons nous soustraire à l'action de ces agens destructeurs, introduits dans notre économie, et menaçant de détruire l'admirable harmonie qui règne dans l'ensemble de ses fonctions.

Mais qu'il doit être circonspect, le médecin philantrope qui prétend signaler aux hommes un corps capable de neutraliser et de rendre innocent le poison le plus violent! Que d'expériences il a dû faire! Que de succès il doit citer en témoignage, pour oser assurer que telle ou telle substance est capable d'arracher un malheureux à la mort la plus cruelle! Ici, en effet, la moindre erreur, la moindre incertitude, un léger retard peuvent perdre un moribond qui eût été sauvé par des procédés plus certains.

Pour déterminer le degré de confiance que l'on doit avoir dans un corps, comme contre-poison, il est de toute nécessité, 1° qu'il ait été employé dans un cas où les accidens ont été dus évidemment à un empoisonnement; 2° qu'il ait été employé seul; 3° qu'il puisse se combiner avec le poison et former avec lui un composé qui séjourne sans danger dans l'estomac et les intestins; ou bien, enveloppant le corps destructeur et sans le décomposer, qu'il protège contre son action les organes vivans.

Charbon de bois.

C'était pour constater le séjour des substances vénéneuses dans les voies digestives, que M. Orfila liait l'œsophage sur les chiens qu'il soumettait à ses expériences, et il regarde même, comme de nulle valeur, toute expérience dans laquelle cette condition n'a pas été remplie, attendu que les animaux ont pu vomir le poison : aussi considérerait-il, sans doute, comme peu concluante, l'observation unique dont nous avons été chargés de vous rendre compte; puisque le chaufournier dont il est question (à qui on n'avait pas lié l'œsophage), eut des vomissemens multipliés avant d'être secouru, et qu'il avait même pris beaucoup de liquides qu'il rejeta également, avant d'avoir recours au char-

bon de bois, présenté comme antidote (1).

Charbon de bois.

Sans examiner ici quelle confiance on doit avoir dans des expériences souvent trop multipliées pour être toujours parfaitement exactes; sans rechercher quelle influence sur les résultats doivent nécessairement avoir, et la ligature même de l'œsophage, et les efforts répétés et infructueux de vomissement; sans rappeler, non plus, combien il est facile de s'abuser sur les effets qu'on croit avoir obtenus dans ces expériences où la nature semble s'envelopper de nuages qui laissent voir à chacun tout ce que veut son imagination préoccupée, nous tâcherons de découvrir, seulement, si le fait rapporté par M. Martin SAUREL peut contribuer à nous faire admettre, comme contre-poison du vert-de-gris, et du sublimé corrosif, le charbon de bois, dont il met la découverte, comme antidote, au rang de celles du quinquina, de la vaccine, etc., qui ont essuyé tant d'opposition.

(1) Qu'il nous soit permis de remarquer ici qu'une conséquence rigoureuse du précepte donné par M. ORFILA, serait de faire rejeter de la classe des contre-poisons, ceux qui n'auraient réussi que sur l'homme vivant.

Voici le précis de cette observation.

Charbon de bois.

(*Pour éviter les répétitions*, voyez *plus haut, page* 366.)

Les explications, dit M. SAUREL, s'évanouissent devant un fait aussi authentique. Nous tomberions volontiers d'accord avec lui, s'il ne l'expliquait lui-même, et un peu forcément, en attribuant à la poudre de charbon le succès qu'il a obtenu. Mais ce fait prouve autant en faveur du blanc d'œuf et de l'eau sucrée, qui furent donnés simultanément. A laquelle de ces trois substances, le chaufournier de Clermont dut-il la vie? Ceci est sans doute très-important à résoudre, puisqu'on serait porté à faire, dans les cas d'empoisonnement par le vert-de-gris, usage de celle des trois qui se serait trouvée véritablement efficace.

D'abord, y a-t-il eu empoisonnement? On peut, ce nous semble, élever quelques doutes à ce sujet; car, d'une part, on n'a constaté la présence du vert-de-gris, ni dans la matière du vomissement, ni même sur la casserole: de plus, tous les accidens auxquels fut en proie le malade de M. S., ont été observés à la suite d'indigestions; et pour en citer un exemple, votre rapporteur a été appelé l'année dernière auprès d'une dame, à la vérité très-nerveuse, qui éprouvait des

Charbon de bois.

vomissemens que rien ne pouvait calmer, des douleurs d'estomac et des coliques atroces, accompagnées de spasmes, de convulsions, de sueurs froides, de perte de connaissance, etc., etc.; et cependant, tout cela était le fait d'une indigestion, et cessa aussi d'une manière miraculeuse, en moins de douze heures.

Mais admettons l'empoisonnement: alors les accidens pouvaient dépendre, ou de l'action irritante et corrosive exercée par le vert-de-gris déposé sur la membrane muqueuse de l'estomac, et y adhérant; ou bien ce poison, ayant été expulsé dans les premiers vomissemens, avait laissé une inflammation, une érosion même, plus ou moins grande.

Dans le premier cas, on aurait pu chercher d'abord à expulser l'acétate de cuivre par le vomissement, après l'avoir délayé convenablement; mais les huileux donnés abondamment s'y fussent opposés, parce qu'ils ne dissolvent point le vert-de-gris, et que de plus, en s'attachant aux parois de l'estomac, ils préservaient le poison de l'action du dissolvant; restait donc à neutraliser l'acétate de cuivre. Or, le charbon a-t-il cette propriété? M. Orfila nous semble avoir complètement résolu cette question, et avoir démontré que le charbon, qui *n'est, et ne peut*

être le contre-poison d'aucune substance métallique, n'a par conséquent aucune action sur le carbonate de cuivre. (*Toxicol. gén.*, t. 2, 2e partie, p. 214.) Il n'en est pas de même du blanc d'œuf, que M. SAUREL a donné concurremment avec le charbon. L'albumine, comme le blanc d'œuf, s'empare de l'acétate de cuivre, emploie son acide en se combinant avec lui, forme un précipité tout-à-fait innocent, tandis que l'excès de cette albumine calme l'irritation qu'éprouve la membrane muqueuse gastrique. Rien de tout cela n'a lieu avec le charbon délayé dans l'eau, et nous ne voyons pas pourquoi M. S. lui a fait honneur de la guérison de son malade, plutôt qu'aux autres substances.

Charbon de bois.

Dans le second cas, et si nous supposons qu'il ne restait plus à combattre que l'irritation qu'avait laissée le poison, nous voyons encore moins que le charbon ait été fort efficace, tandis que l'eau sucrée, l'albumine paraissaient bien indiquées.

Cette observation ne prouve donc point que le charbon ait été utile, et elle serait dangereuse, si on adoptait sans examen la conclusion que l'auteur en tire, savoir que cette substance est un excellent antidote dans les empoisonnemens par le vert-de-gris, le sublimé, etc.

Charbon de bois.

Elle nous montre, d'ailleurs, qu'on ne peut attendre que de mauvais effets du mélange indigeste du lait et de l'huile ; tandis que des boissons mucilagineuses, généralement recommandées, auraient sans doute calmé les accidens. Nous voyons enfin, ainsi que nous le disions au commencement de ce rapport, combien il est dangereux de se laisser prévenir en faveur de telle ou telle substance, et de la présenter comme antidote, sans que ses qualités soient parfaitement constatées. On s'appuie sur de faux résultats, sur des expériences trompeuses, et les malheureux qui croient avoir trouvé un moyen assuré de salut, sont les tristes victimes des illusions du philantrope à qui on pourrait faire l'application de cet adage du célèbre fabuliste : *mieux vaut un sage ennemi.*